

DICO

Partenariat public privé (PPP)

Contrat par lequel la puissance publique confie à une entreprise privée une mission globale d'une durée en fonction de l'amortissement des investissements pour la construction, l'entretien, la maintenance, l'exploitation ou la gestion d'équipements nécessaires au service public. Pour la création, reconstruction ou réhabilitation de douze collèges du département, le conseil général a eu recours à trois PPP qui sont des lots de quatre collèges. D'un montant de 342 millions d'euros, deux PPP ont été confiés à l'entreprise Eiffage qui construiront huit collèges. Le PPP concernant Montreuil et trois autres villes a été octroyé à l'entreprise Fayat.

à mon avis

Frédéric Molossi

conseiller général du canton Montreuil Nord.



« Une urgence démographique »

« J'ai voté le PPP et j'assume. Nous avons fait ce choix pour répondre à une urgence démographique départementale, avec des contraintes de délais et de coût. Pour nous, cette solution n'est pas un dogme, ni une règle, dans la gestion de la chose publique. Ce PPP met même en difficulté nos convictions d'élus sur la concertation. Mais il permet de financer la construction simultanée de douze collèges. Pour ces constructions, les financements publics restent majoritaires : le conseil général a investi 40 % de la somme totale nécessaire à la construction de ces établissements et la Caisse des dépôts et consignation 22,5 %. Ce dossier n'est donc pas comparable à d'autres dont les dérivés ont fait la une des journaux. » ●

Le nouveau collège fait débat

On en parle

Le Plan exceptionnel d'investissement (PEI) pour les collégiens prévoit la création, reconstruction ou réhabilitation par le conseil général de vingt et un collèges du département d'ici à 2014. Dans ce cadre, un neuvième collège ouvrira ses portes dans le quartier des Murs-à-pêches. Une cinquantaine de personnes sont venues en parler le 19 mars dernier dans le cadre de La Fabrique, plate-forme de concertation citoyenne des Hauts de Montreuil.



Lundi 19 mars, Catherine Pilon, Adjointe à la Maire en charge de l'éducation et de l'enfance, accompagnée de Stéphanie Perrier, élue du quartier, a expliqué à la cinquantaine de participants le point de vue de la municipalité sur la construction d'un nouveau collège dans le quartier des Murs-à-pêches. Frédéric Molossi et Belaïde Bedreddine, respectivement conseillers généraux des cantons Montreuil Nord et Ouest, ont représenté le département. Jean-Charles Nègre, conseiller général du secteur, était absent et a fait entendre sa voix par l'intermédiaire de tracts.

La municipalité le demandait avec insistance. Le débat a enfin pu commencer avec les habitant-e-s, en présence d'élus de la Ville et du conseil général, après une présentation du projet par un architecte de l'Atelier 9 missionné par le groupe Fayat : « D'un côté, une zone d'habitat pavillonnaire et collectif. De l'autre, le site naturel des Murs-à-pêches. Nous avons imaginé ce bâtiment comme un trait d'union, une fenêtre ouverte sur ce site naturel. Pour cela, tous les bâtiments sont contenus dans la partie nord de la parcelle, c'est-à-dire du côté de la zone urbanisée, afin de garantir une percée visuelle depuis le tramway qui longera la façade du gymnase. »

Ouverture prévue en 2014

Le collège devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2014 et accueillir 600 élèves. Tout en vitres, bois et couleurs, il comportera trois étages côté rue des Jardins-Dufour tandis que le gymnase situé le long du tramway sera semi-enterré et ne dépassera pas cinq mètres de

haut afin de s'inscrire dans le prolongement de l'immeuble Syncop et surtout de préserver la vue sur le cœur des Murs-à-pêches. Une cuisine centrale de plain-pied, qui préparera 2 500 repas par jour, devrait être construite en fond de parcelle. L'ensemble sera passif en terme de consommation énergétique grâce à des panneaux photovoltaïques et un mode de chauffage bois et gaz.

Urgence démographique

« Quelle est l'urgence de construire un collège ici alors que le département sera bientôt propriétaire des parcelles longeant le tramway ? Pourquoi le choix de ce site ? Pourquoi un Partenariat public privé (PPP) ? », demandent avec insistance plusieurs participant-e-s. « L'urgence démographique a contraint le conseil général à mettre en place un PEI prévoyant la création ou la reconstruction de vingt et un collèges, plaide Pascal Ribaud, directeur de l'éducation au Conseil général. Seuls douze de ces collèges font l'objet d'un PPP. Ces contrats nous permettent de construire rapidement sans avoir recours aux très

coûteux et inconfortables préfabriqués. Nous avons conscience de la nécessité de préserver les Murs-à-pêches. Je vous le garantis : le projet pédagogique du futur collège fera que les collégiens participeront au projet agricole lié au site. »

Doutes sur la cuisine centrale

Nathalie Barreux, présidente de la FCPE Montreuil, n'est pas convaincue : « Je déplore le manque de concertation. Vous auriez dû prévoir cette croissance démographique liée au baby-boom des années 2000. Vous construisez un collège dans une zone peu peuplée. Pour nous, l'urgence c'est la création d'un collège à La Boissière et la réhabilitation de Lenain-de-Tillemont. »

Un membre du conseil de quartier Signac - Murs-à-pêches regrette quant à lui que l'on « prenne des mètres carrés pour construire une cuisine centrale ». Selon le directeur de l'éducation du département, l'activité de la cuisine centrale « fera l'objet d'une charte de bon fonctionnement avec les riverains. Par ailleurs, cette cuisine fonctionnera

LES CHIFFRES QUI PARLENT

600
c'est le nombre d'élèves attendus dans le nouveau collège à la rentrée 2014.

2 000
c'est le nombre de collégiens supplémentaires attendus dans le département à la rentrée 2014.

seulement quatre jours par semaine, cent quarante jours par an, ce qui n'engendrera pas de pollution intense et limitera les nuisances liées à la circulation. » Camille, membre de l'association Montreuil environnement, s'interroge : « Peut-on encore discuter et remettre ce projet à plat ? » La réunion se conclut par une invitation de la Ville à La Fabrique pour participer à des ateliers de travail concernant la mise en place de ce projet. ● Orlane Renou



© GILLES DELBOS



© GILLES DELBOS

à mon avis

Belaïde Bedreddine
conseiller général du canton
Montreuil Ouest.



© GILLES DELBOS

« Les PPP appauvrissent l'architecture »

« Nous sommes contre les PPP. Ces contrats appauvrissent l'architecture du bâti car ils portent sur des lots de construction. Ce n'est pas le meilleur projet architectural pour Montreuil mais pour la globalité de quatre villes (voir dico). Par ailleurs, le manque de collèges dans le département est le résultat d'une longue histoire et de retards accumulés depuis les années 1960, période où il a fallu reconstruire les collèges Pailleron. En 2008, 40 millions d'euros étaient dévolus à la construction des collèges. Aujourd'hui, c'est 15 millions d'euros. C'est insuffisant. » ●

à mon avis

Bernard Sigros
habitant de la rue Rochebrune.



© GILLES DELBOS

« Mes petits-enfants y étudieront peut-être »

« Je ne suis pas contre la construction d'un collège dans ce quartier. Mes petits-enfants y étudieront peut-être et le terrain qui accueillera le futur collège est actuellement en friche. Pour autant, je m'interroge sur le PPP, la façon dont a été choisie l'entreprise qui conduira les travaux et sur la qualité architecturale du projet. Car l'entreprise Fayat a été désignée pour construire un lot de quatre collèges. Elle a donc été choisie pour la globalité des constructions et non par rapport au seul projet montreuillois. » ●

à mon avis

Véronique Ilié
présidente de l'association
Montreuil environnement.



© GILLES DELBOS

« Arrêter de considérer le site des Murs-à-pêches comme une réserve foncière »

« Nous avons fait une proposition d'aménagement agricole de ce quartier. Le conseil général n'en a pas tenu compte. Arrêtons l'hypocrisie : ce n'est pas un collège que vous vous apprêtez à construire, mais un collège, plus un gymnase, plus une cuisine centrale. De plus, le permis de construire sera déposé dans quelques jours. On se bat depuis longtemps pour préserver ce quartier car nous en avons marre de le voir miter de cette façon. Il faut arrêter de considérer le site des Murs-à-pêches comme une réserve foncière. » ●

à mon avis

Catherine Pilon
Adjointe à la Maire déléguée
à l'éducation et à l'enfance.

« Une procédure qui empêche la concertation »

« La municipalité est favorable à l'implantation d'un collège dans le Haut-Montreuil et même d'un autre dans le Bas-Montreuil. Le conseil général a demandé à la Ville de lui proposer, en quelques semaines, des grandes parcelles dans le Haut-Montreuil. Seul ce terrain était disponible dans les délais voulus par le Département et il l'a donc retenu. Nous regrettons que le conseil général n'ait pas fait de demande d'emplacement réservé lors de l'adoption du plan local d'urbanisme, ce qui nous aurait permis d'anticiper ses besoins. C'est ce que nous faisons pour les cinq nouvelles écoles que nous livrerons d'ici à 2015 et qui sont de notre compétence.

Concernant le PPP, les élus du conseil général ont pris leurs responsabilités par rapport aux délais. Nous partageons les mêmes réserves que les habitant-e-s et constatons que cette procédure, par lot, a empêché toute concertation préalable et négociation sur les projets. Mais nous avons émis des préconisations d'insertion paysagère qui commencent à être prises en compte. Concernant l'emplacement, nous pensons que même si il est loin d'être idéal, il reste intéressant car il sera directement desservi par le tramway, les bus 102 et 121 et qu'il est central, ce qui n'est pas le cas des autres collèges de la ville, souvent implantés en limite communale. L'implantation d'une cuisine centrale dans ce collège, par contre, n'a pas été souhaitée par la Ville, qui l'a découverte tardivement. ●

Rendez-vous

GARDER LA FORME

ÉCHANGES DE SAVOIRS mercredi 11 avril, le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) de Montreuil ainsi que Sel'Aventure et le Sel Est organisent une conférence avec le naturopathe Stéphane Tetart, pour un échange libre et convivial sur le thème : « Comment optimiser son énergie et prévenir la maladie par des méthodes naturelles ? » À partir de 19 h 30, salle Pauline-Kergomard, 34, rue Robespierre. Entrée libre.

✗ RENSEIGNEMENTS tél. : 01 48 70 22 26. Site : www.rersmontreuil93.jimdo.com

POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

ÉCONOMIE Pour aider les chefs d'entreprise à faire les bons choix pour le développement de leurs structures, la direction municipale du



© GILLES DELBOS

développement économique, de l'emploi et de l'économie solidaire organise « Les jeudis de l'Atrium », des rencontres matinales entre chefs d'entreprise et experts de la décision sur des thèmes clés de la gestion des entreprises, à commencer par l'innovation, jeudi 12 avril.

✗ RENSEIGNEMENTS jeudi 12 avril à 8 h 45, Atrium, 104-112, avenue de la Résistance. Renseignements : 01 41 72 91 00.

TRAVAILLEURS-SES EN FRANCE ET AU PORTUGAL

INFO RETRAITE Vous avez travaillé en France et au Portugal ? Venez faire le point sur votre retraite. L'Assurance retraite Île-de-France organise avec le Centro Nacional de Pensões, des journées d'information retraite franco-portugaises, du 13 au 15 juin. Pour participer, inscrivez-vous avant 21 mai par Internet, en adressant vos coordonnées à l'adresse suivante : ri-franco-portugaises@cnav.fr ou par courrier en renvoyant le bulletin-réponse disponible dans le réseau d'accueil de l'assurance retraite et chez ses partenaires à : CNAV, Communication externe Île-de-France (14411), 75951 Paris cedex 19.